



Date de mise à jour : 28 septembre 2022

POLITIQUE RESSOURCES DU GROUPE LA POSTE

En 2022, le « jour du dépassement », c'est-à-dire le jour à partir duquel l'humanité consomme plus de ressources que ce que peut produire la Terre, a été établi au 28 juillet, soit deux mois plus tôt qu'à la fin du vingtième siècle. D'ici à 2050, le monde consommera l'équivalent de trois planètes Terre. Chaque année, 300 millions de tonnes de déchets sont produits en France, quantité qui a doublé en quarante ans : les installations de traitement ne suivent pas. Le business as usual n'est pas compatible avec les limites planétaires. De nouveaux modèles économiques, de nouveaux modes de consommation, doivent être pensés : l'économie circulaire est une des réponses. L'économie circulaire est un système d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des biens et services, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.

L'engagement pour l'économie circulaire s'inscrit dans l'engagement stratégique et sociétal du groupe La Poste d'œuvrer à l'accélération de la transition écologique pour tous et sa déclinaison dans sa politique environnementale. La prise en compte systématisée de la question des ressources est une condition sine qua non de réussite de sa politique énergie/climat. Elle contribue à sa politique biodiversité.

Conscient des enjeux liés à l'érosion des ressources pour tous ses postes de fonctionnement et tous ses domaines d'activités, le groupe La Poste s'engage dans une politique ressources visant la gestion raisonnée des ressources, dans le cadre des limites planétaires, à tous les niveaux de l'entreprise : dans son fonctionnement, dans ses produits, dans ses services. Cette politique s'appuie d'une part sur un diagnostic établissant les ressources les plus significatives pour La Poste - papier/carton/bois, plastiques, métaux rares, d'autre part sur l'analyse des leviers activables par le groupe.

Plus précisément, il agit à travers ses approvisionnements et sa consommation de ressources, s'attache à prolonger la durée de vie de ses équipements et fournitures, dont les équipements électriques et électroniques, les véhicules, le papier, les matériaux de chantier, l'eau, le mobilier, les emballages des activités logistiques et les vêtements professionnels. Il réduit et valorise ses déchets dangereux et non dangereux.

Il applique les principes de l'économie circulaire à ses produits destinés aux clients, comme les enveloppes et colis postaux et les téléphones mobiles : en intégrant du recyclé et du reconditionné ; en favorisant le réutilisable et le recyclable ; en proposant des services associés de réparation, de réemploi et de recyclage.

Le groupe développe des services pour accompagner ses clients (entreprises, collectivités, particuliers) dans la transition écologique, et notamment dans les domaines de l'achat d'occasion, du recyclage, du réemploi et de la réparation. Il accompagne le développement des plateformes d'occasion entre particuliers. Il couple à ses offres de logistique des offres dites de logistique inverse, collecte et remise favorisant le réemploi et le recyclage d'objets du quotidien. L'apport majeur de La Poste à l'économie circulaire, c'est sa capacité à capter et à orienter des ressources diffuses, éparpillées parmi une multitude d'utilisateurs, professionnels et particuliers. Le groupe soutient également le déploiement de l'économie circulaire dans les territoires grâce à des solutions de financement innovantes – y compris participatives – et d'assurance.

Le groupe La Poste s'affirme comme un opérateur et un partenaire de référence de l'économie circulaire, au service de la préservation des ressources de la planète. Il applique les principes de transition écologique à ses propres usages, entraîne l'écosystème de ses clients grâce à ses produits et services, et un écosystème plus large de partenaires dont des startups et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Le groupe La Poste s'engage à enrichir le pilotage de la gestion de ses ressources, avec des cibles et des plans d'actions mobilisant ses parties prenantes impliquées (collaborateurs, fournisseurs, clients), dans un dispositif pluriannuel. Il développe notamment en ce sens des pratiques d'achats responsables, de réemploi des équipements, de gestion des déchets. Le groupe s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de cette politique.

Les politiques environnement, ressources et déchets peuvent être consultées sur le site internet de La Poste Groupe :

<https://www.lapostegroupe.com/fr/transition-ecologique-energie-climat>

<https://www.lapostegroupe.com/fr/transition-ecologique-circulaire>